



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

2 pt

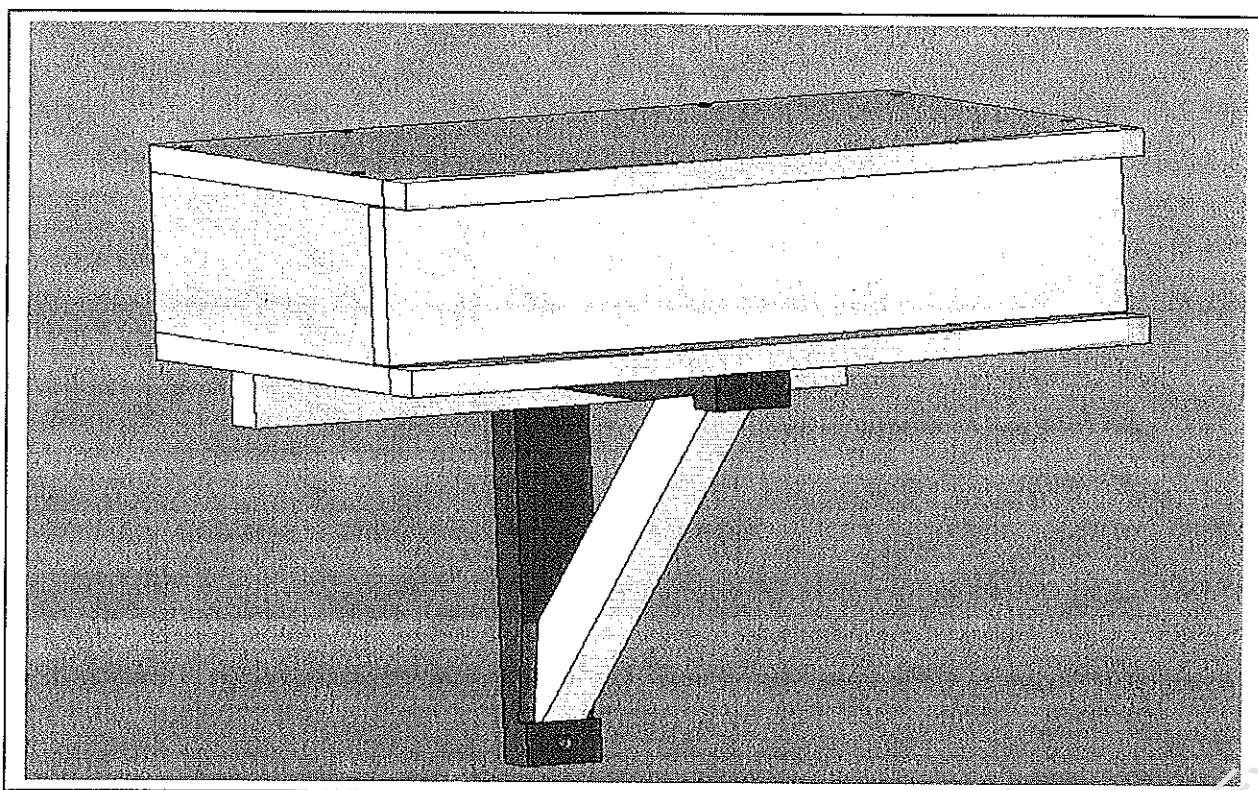
DOSSIER SUJET

EP2

COMPOSITION DU DOSSIER

Page de garde	1/9
Contexte et descriptif	
Barème de notation	2/9
Plan d'ensemble	3/9
Plan d'ensemble console	4/9
Plan caisson	5/9
Plan tiroir	6/9
Plan support	7/9
Plan montage usinage	8/9
Dimension de mise en Œuvre	9/9

BEP MERIERS DU BOIS



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCS

Session		Septembre	Code	
		2010	10 075	
Examen et spécialité				
BEP METIERS DU BOIS				
Intitulé de l'épreuve				
EP2 – Fabrication et mise en œuvre				
Type :	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
SUJET		16 h	8	1/9

Le port des EPI est obligatoire

DESCRIPTIF et CONSIGNES

REALISATION DE LA CONSOLE A TIROIR

On vous demande de fabriquer une console avec un tiroir et un support.

Matière d'œuvre :

2 medium en 19 de 500 x 350
 2 medium en 19 de 290 x 112
 1 medium en 19 de 462 x 112
 2 stratifiés de 520 x 360
 1 medium en 19 de 500 x 100
 1 contre plaqué en 12 de 429 x 269
 2 contre plaqué en 12 de 271 x 90
 1 contre plaqué en 12 de 413 x 90
 1 paire de coulisses de tiroir

Des vis de 4x35

Des lamellos

Consignes d'utilisation de la matière d'œuvre :

- Medium pour la console
- Contreplaqué pour le tiroir façade en medium
- Sapin massif pour le support

Consignes de fabrication :

- Concevoir un montage usinage pour réaliser la partie arrondie de la console
- Concevoir une épure pour réaliser le support

Le candidat devra en outre :

- Poser la console en cellule de pose
- Faire contrôler par un examinateur le support de son épure avant le montage de la traverse arrière
- **Le départ en pose de l'ouvrage interdit tout retour à l'atelier, prévoir votre matériel pour la pose.**

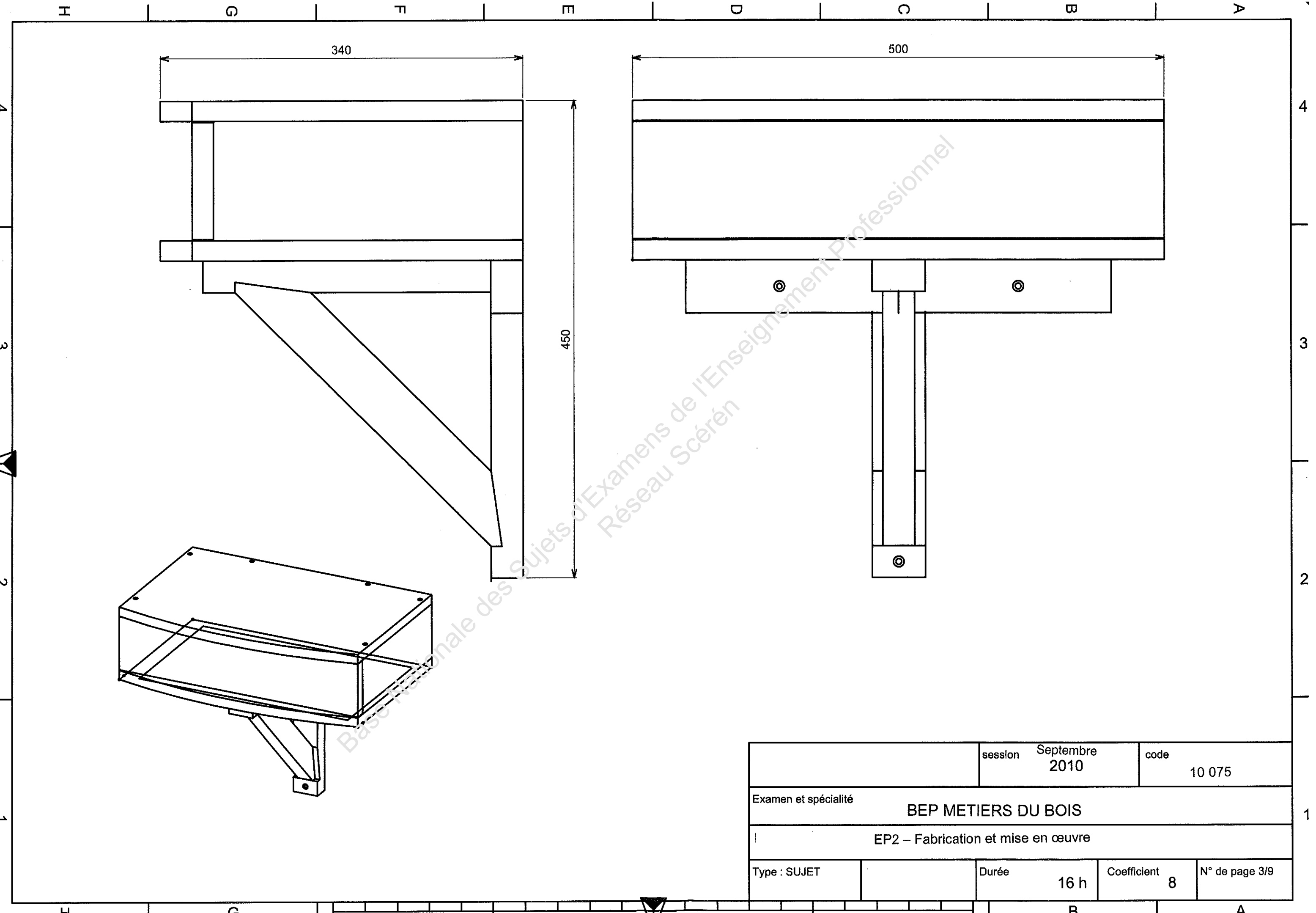
Compétence

C3.1	Préparer, installer et maintenir en état le poste de travail.
C3.2	Réaliser les opérations d'usinage.
C3.3	Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition.
C3.4	Réaliser les opérations de mise en œuvre, installation et pose.
C3.5	Effectuer les opérations de contrôle.

BAREME DE NOTATION

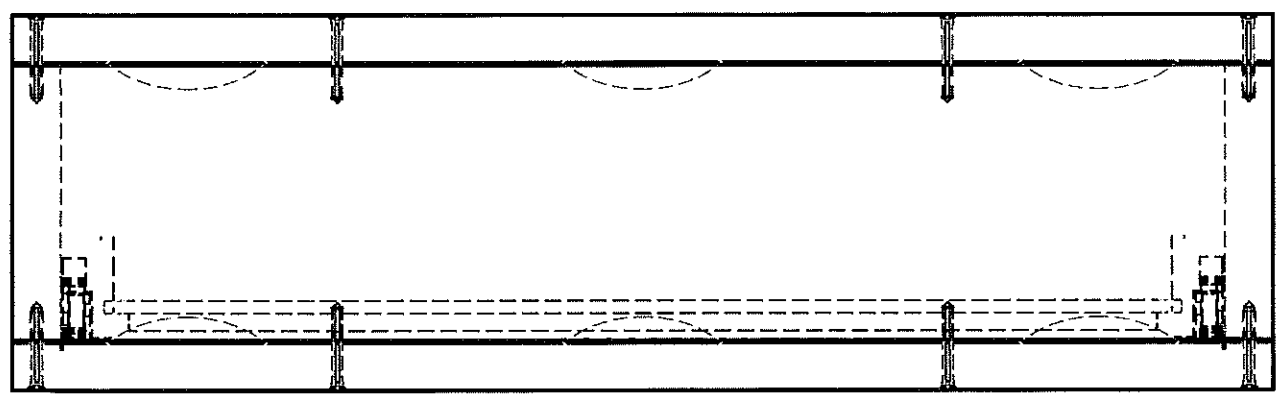
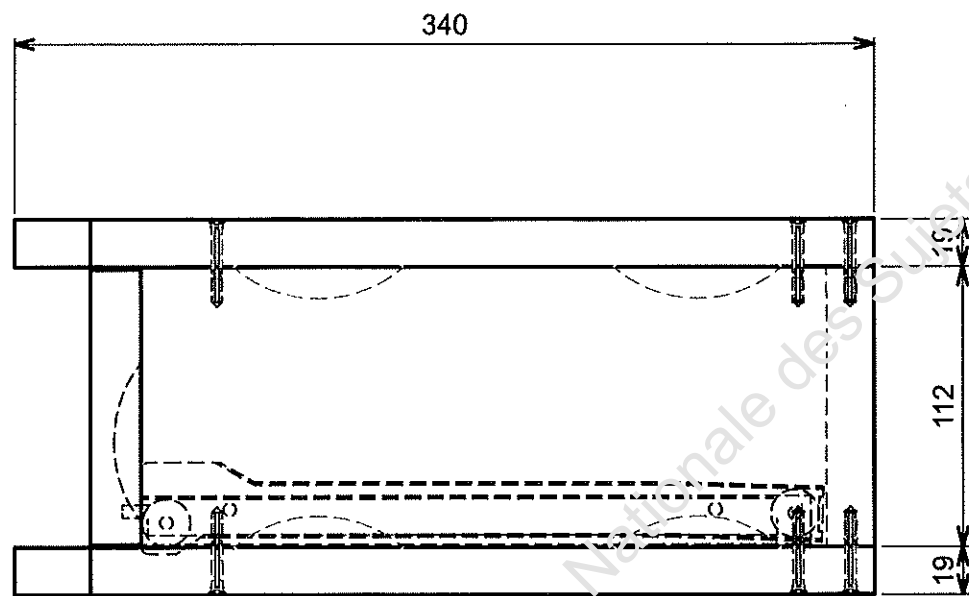
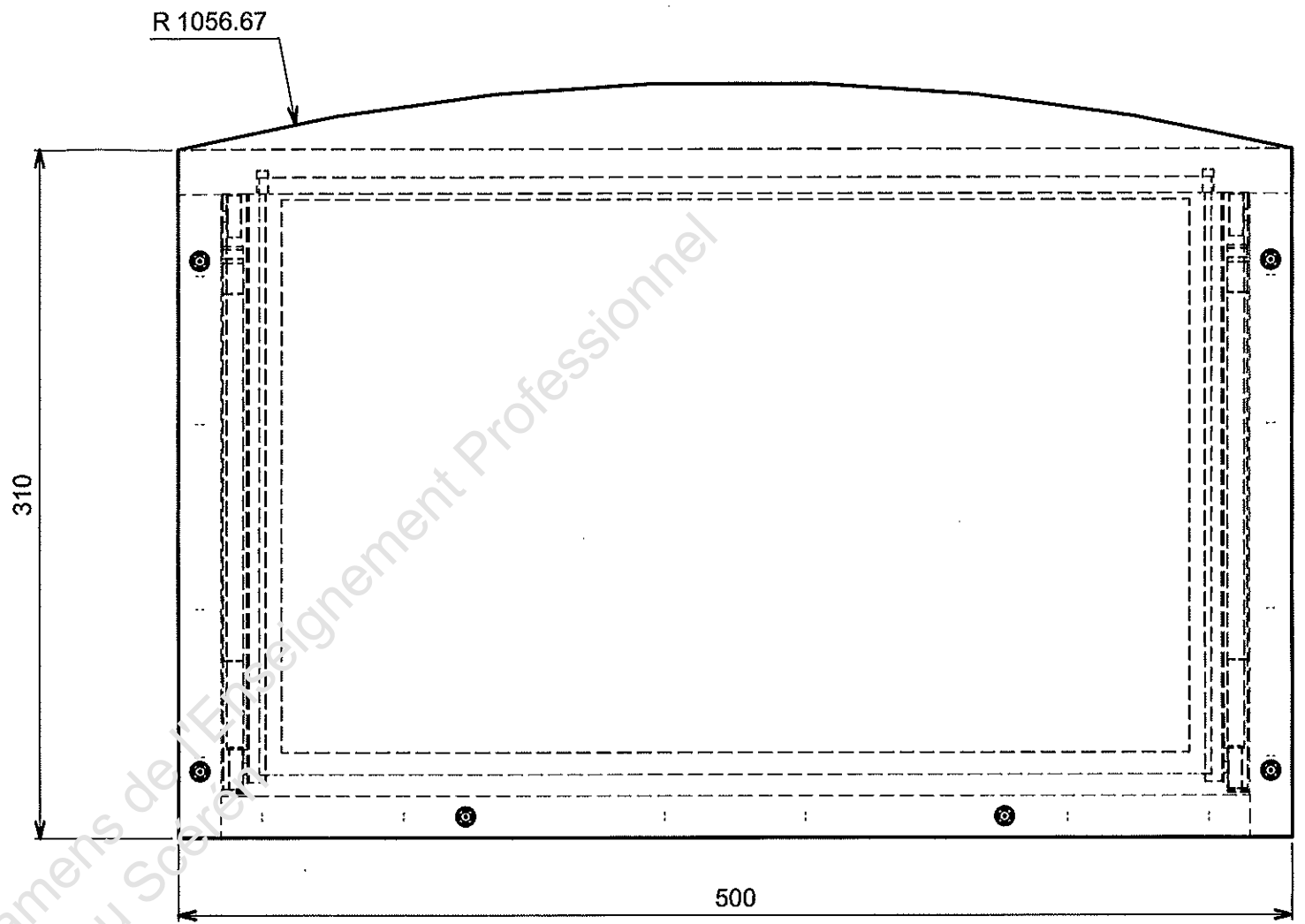
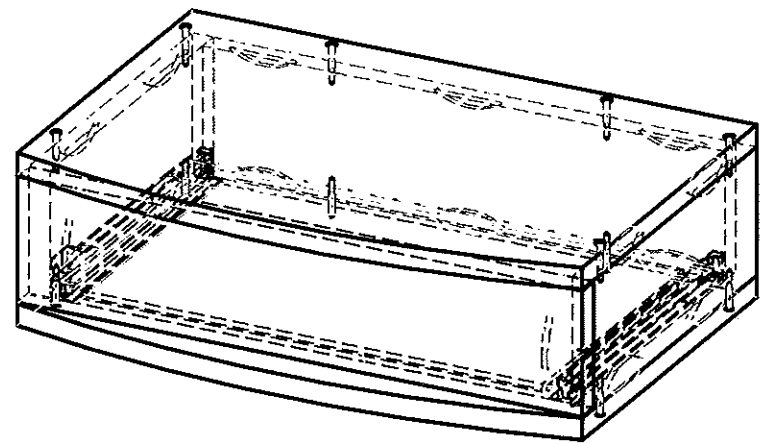
SUPPORT	Epure	Cohérence du tracé et de l'ouvrage	/10
	Dimension	Respect des cotes à +/- 1 mm	/10
	Assemblages	Queue d'aronde, tenon, mortaise, assemblage à mi bois sont correctement réalisés	/20
CONSOLE	Montage usinage	Respect des sécurités, des points d'appui, la courbe correspond au plan	/20
	Les usinages	Respect des règles de sécurité	/10
	Dimensions	Les cotes de fabrication sont respectées à +/- 1 mm	/10
	Tiroir	Les cotes de fabrication sont respectées à +/- 1 mm, les coulisses sont parfaitement posées	/20
	La façade de tiroir	Les jeux de fonctionnement sont respectés	/10
	Stratifier	Coller et affleurer correctement	/20
POSE	Dimension	Les cotes en X et Y sont respectées	/20
	Niveau	L'ouvrage est posé de niveau	/10
	Fixation	Les chevilles sont adaptées au support	/10
	Sécurité et soin	La pose est faite en parfaite sécurité et le chantier est rendu propre	/10
		TOTAL	/180

Examen et spécialité	BEP METIERS DU BOIS	Code	10 075
Intitulé de l'épreuve	EP2 – Fabrication et mise en œuvre	N° de page / total	2/9

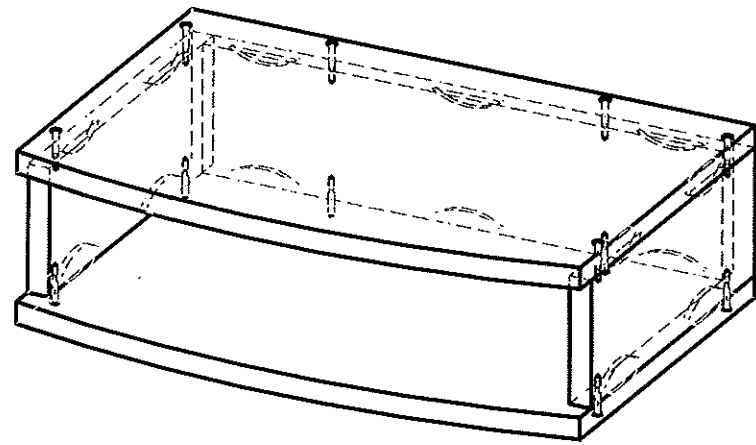


Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
 Réseau Scérén

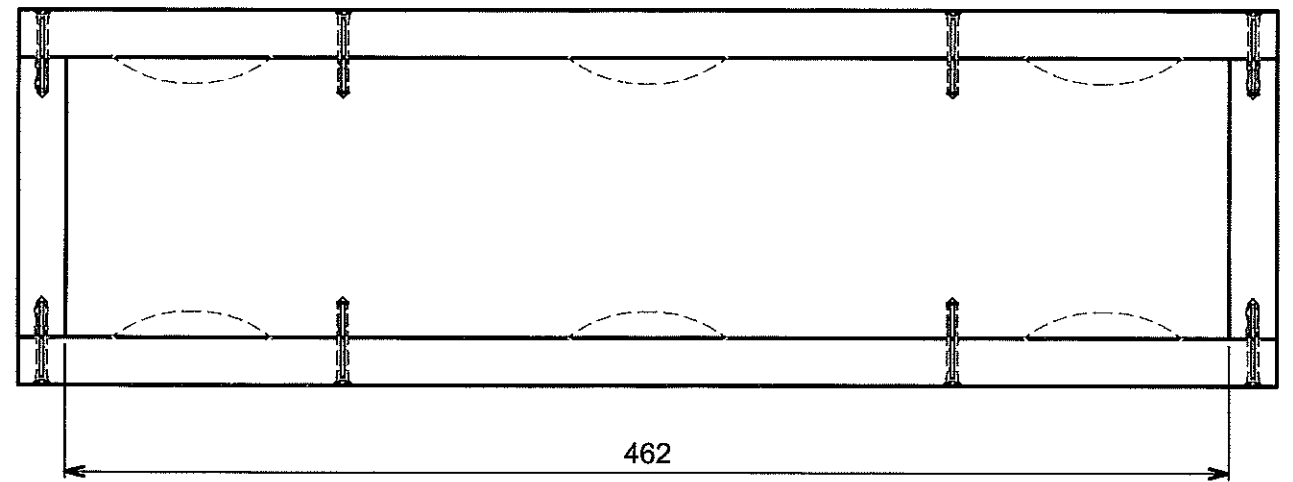
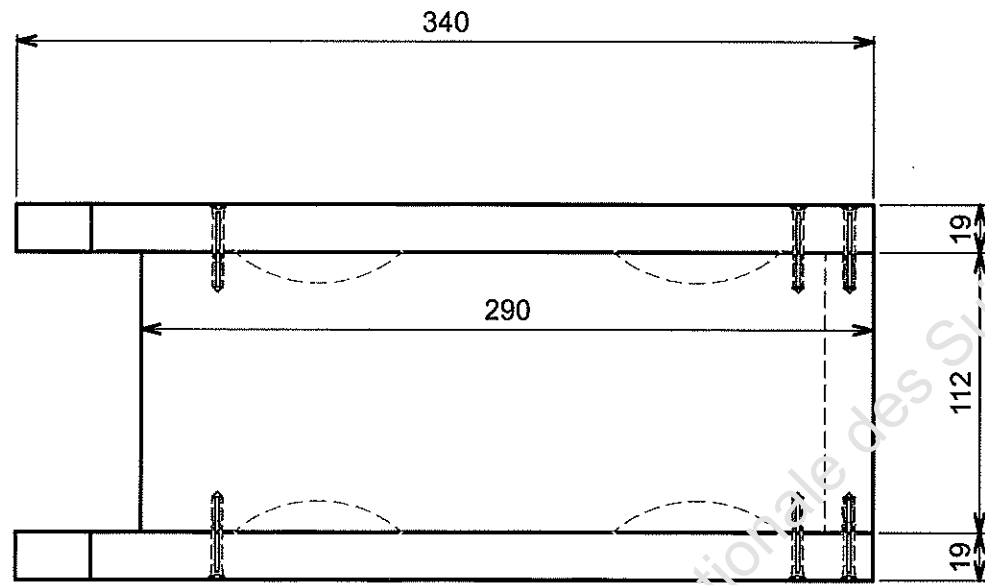
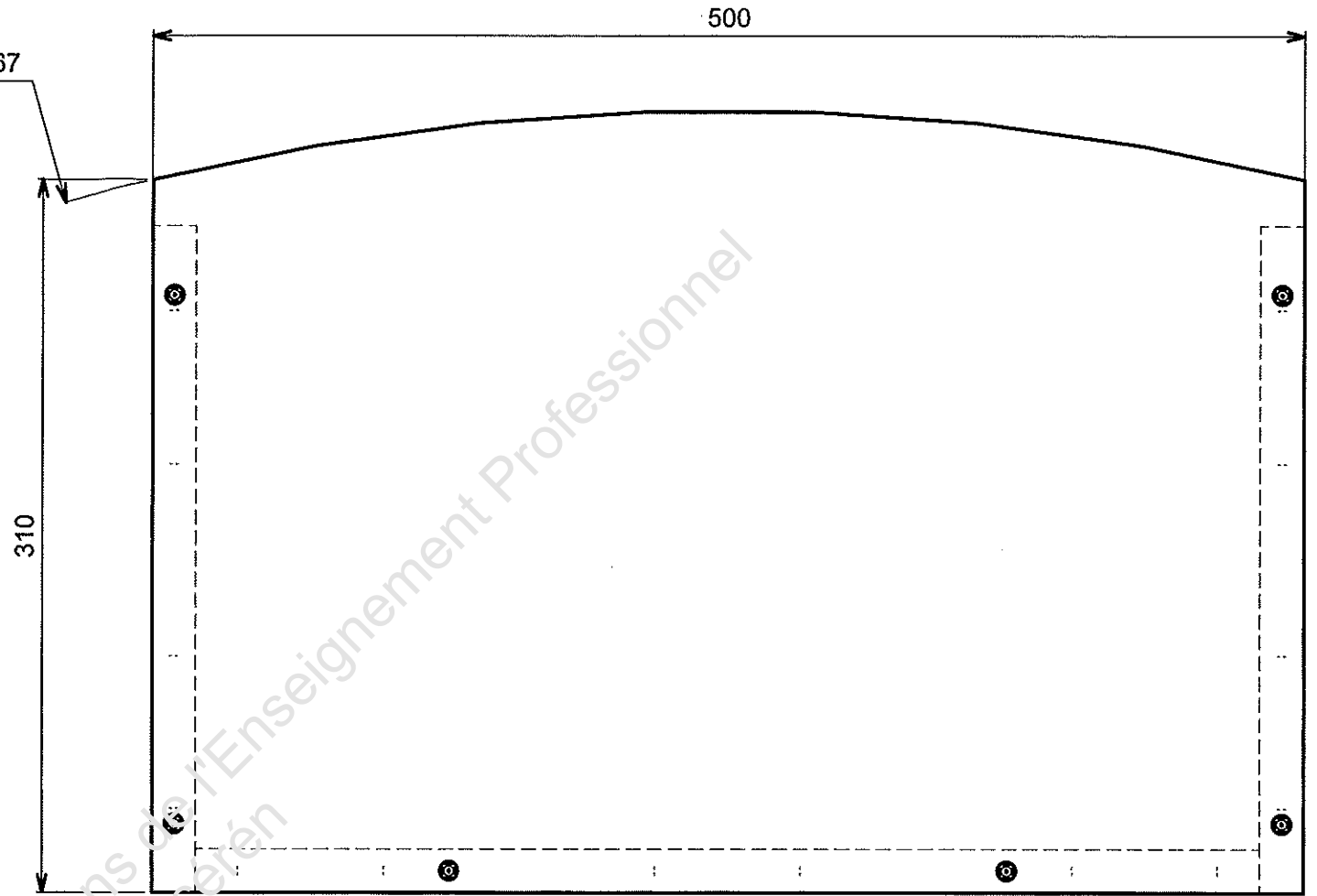
		session	Septembre 2010	code	10 075
Examen et spécialité					
BEP METIERS DU BOIS					
EP2 – Fabrication et mise en œuvre					
Type : SUJET		Durée	16 h	Coefficient	8
				N° de page 3/9	



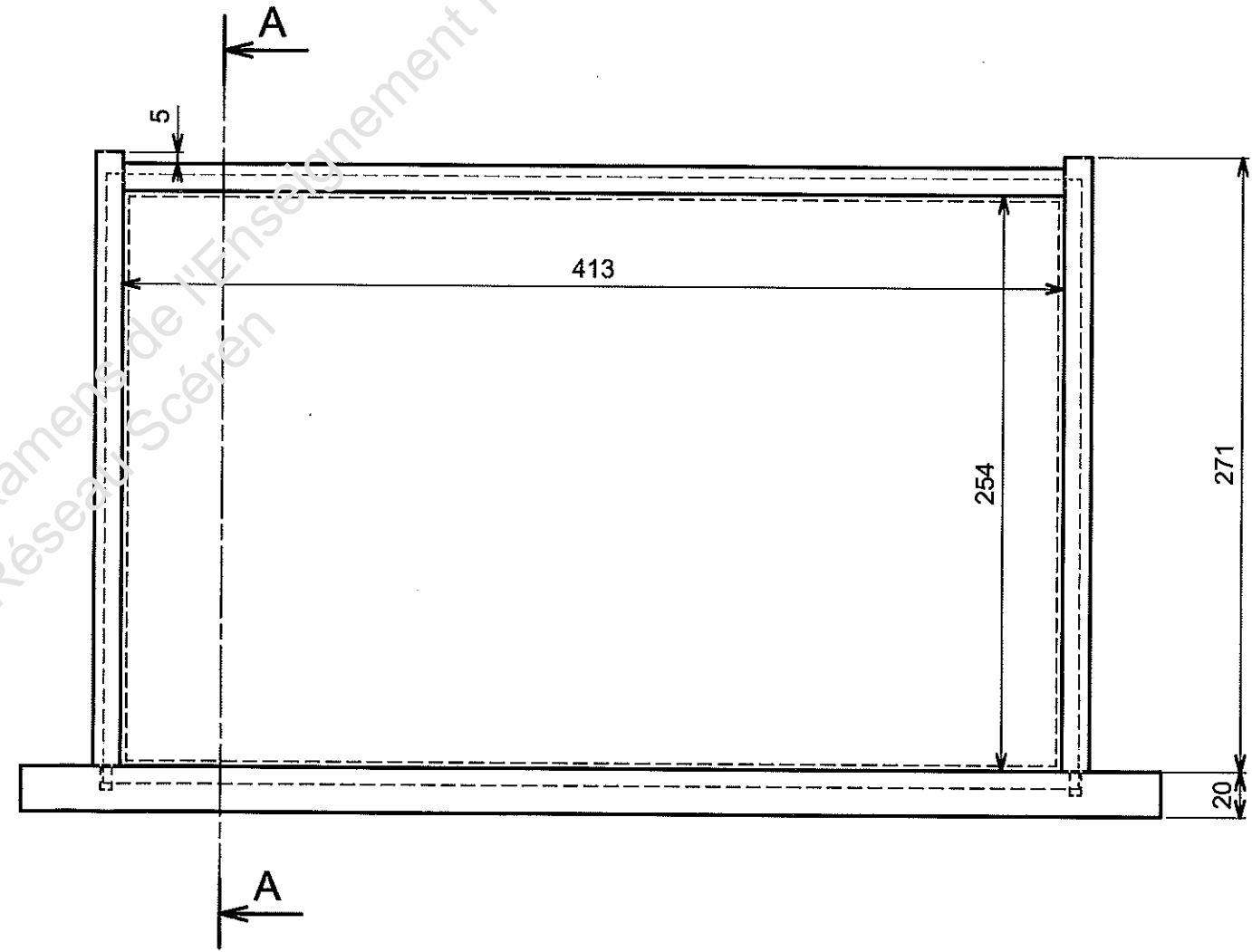
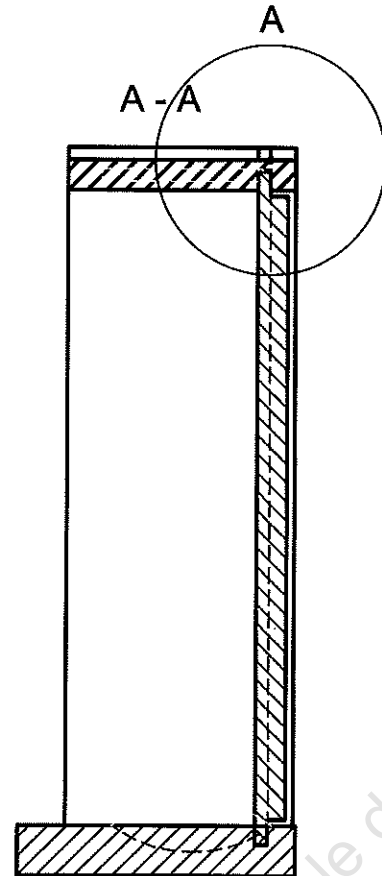
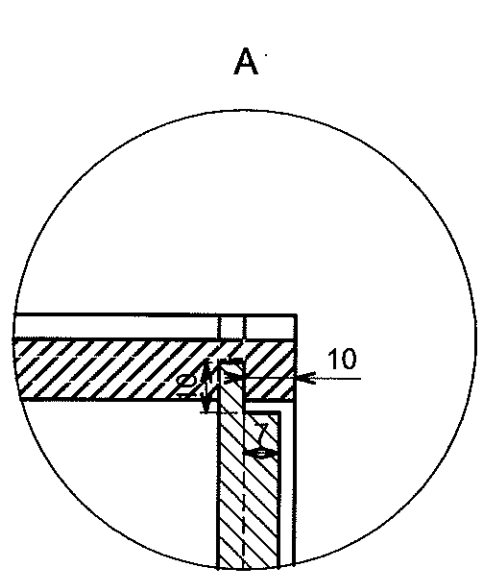
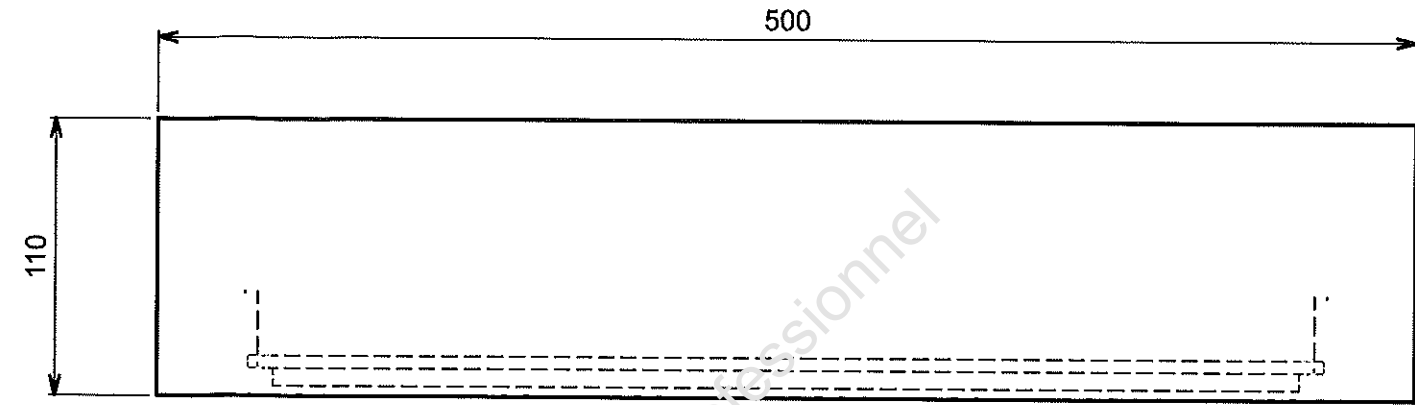
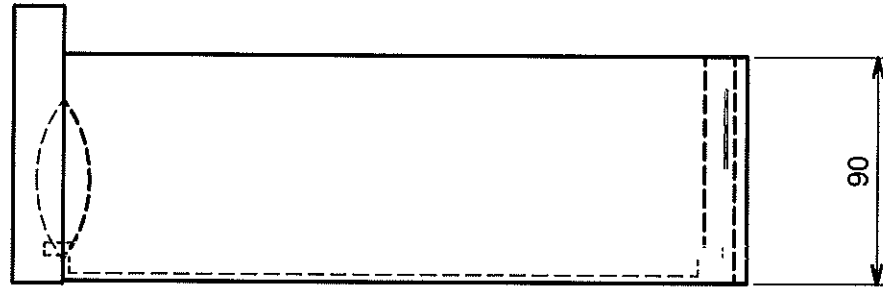
session		2010 Septembre	code		10 075
Examen et spécialité					
BEP METIERS DU BOIS					
EP2 – Fabrication et mise en œuvre					
Type : SUJET		Durée	16h	Coefficient	8
				N° de page 4/9	



R 1056.67



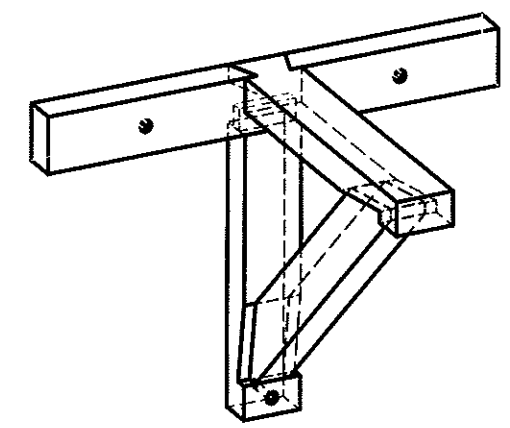
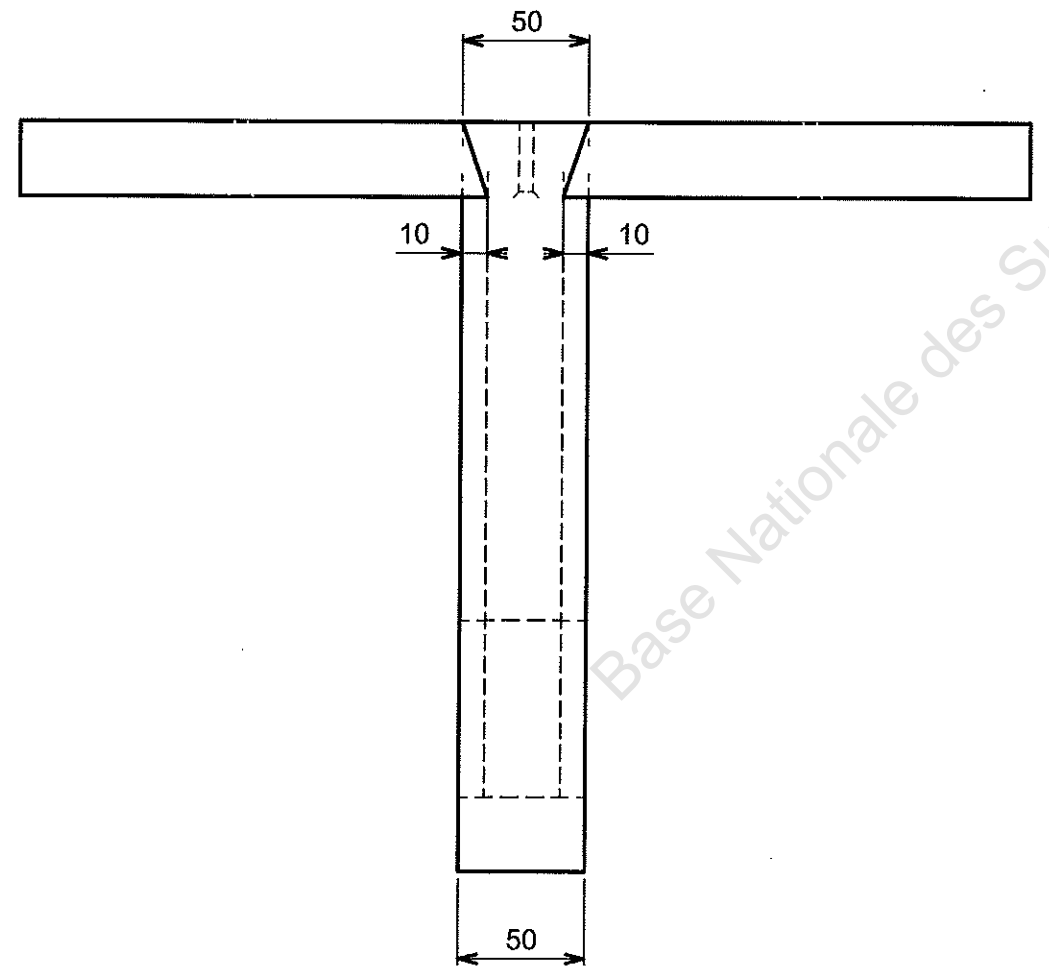
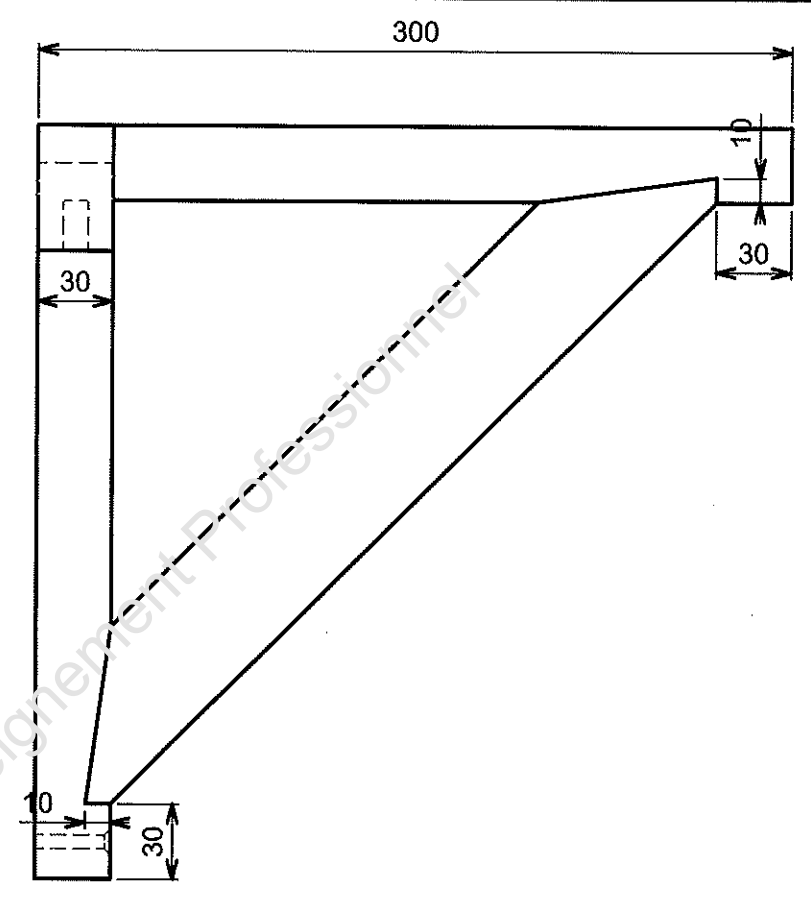
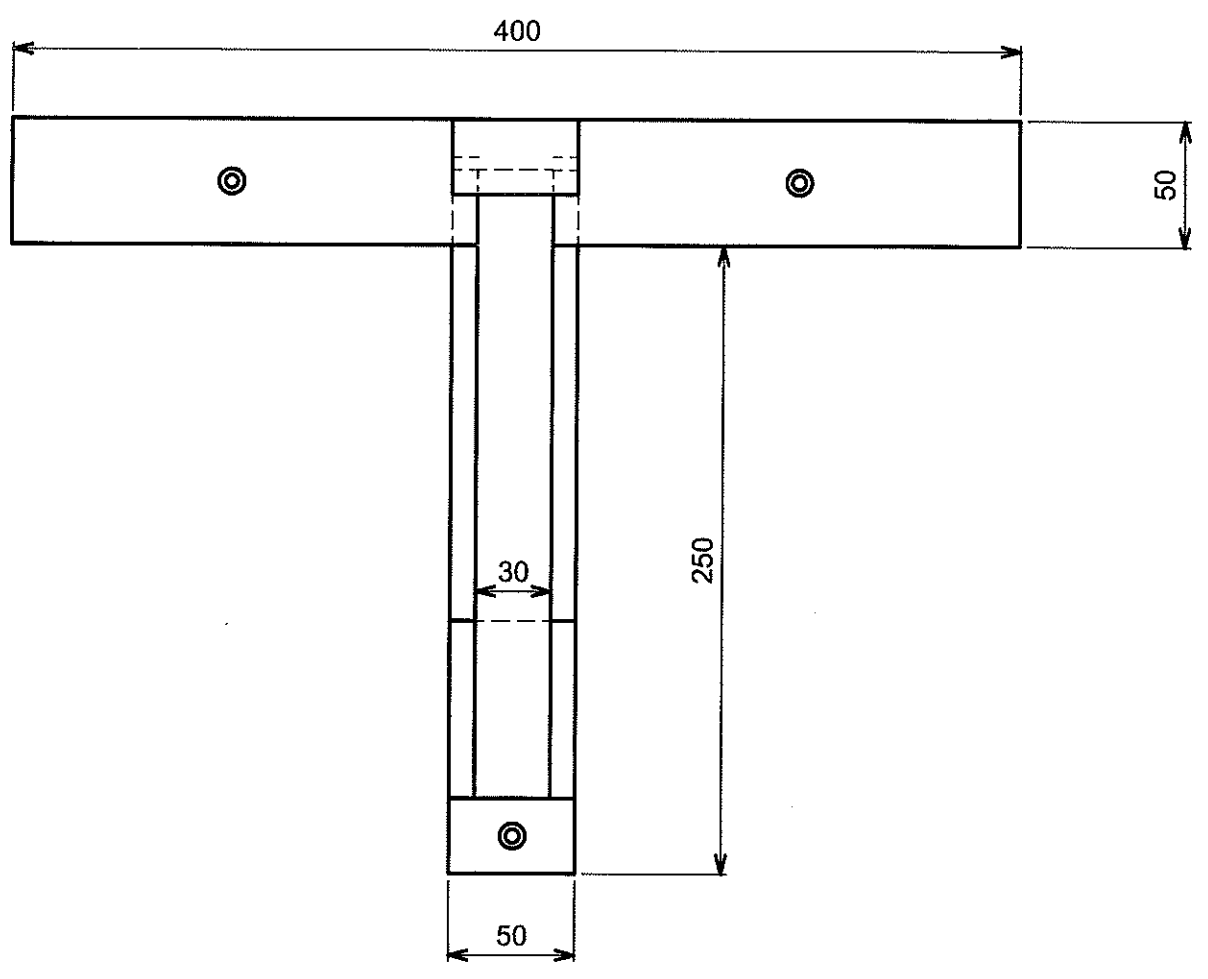
		session	Septembre 2010	code	10 075
Examen et spécialité					
BEP METIERS DU BOIS					
EP2 – Fabrication et mise en œuvre					
Type : SUJET		Durée	16 h	Coefficient	8
				N° de page 5/9	



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Scéren

		session	Septembre 2010	code	10 075
Examen et spécialité					
BEP METIERS DU BOIS					
EP2 – Fabrication et mise en œuvre					
Type : SUJET		Durée	16 h	Coefficient	8
N° de page 6/9					

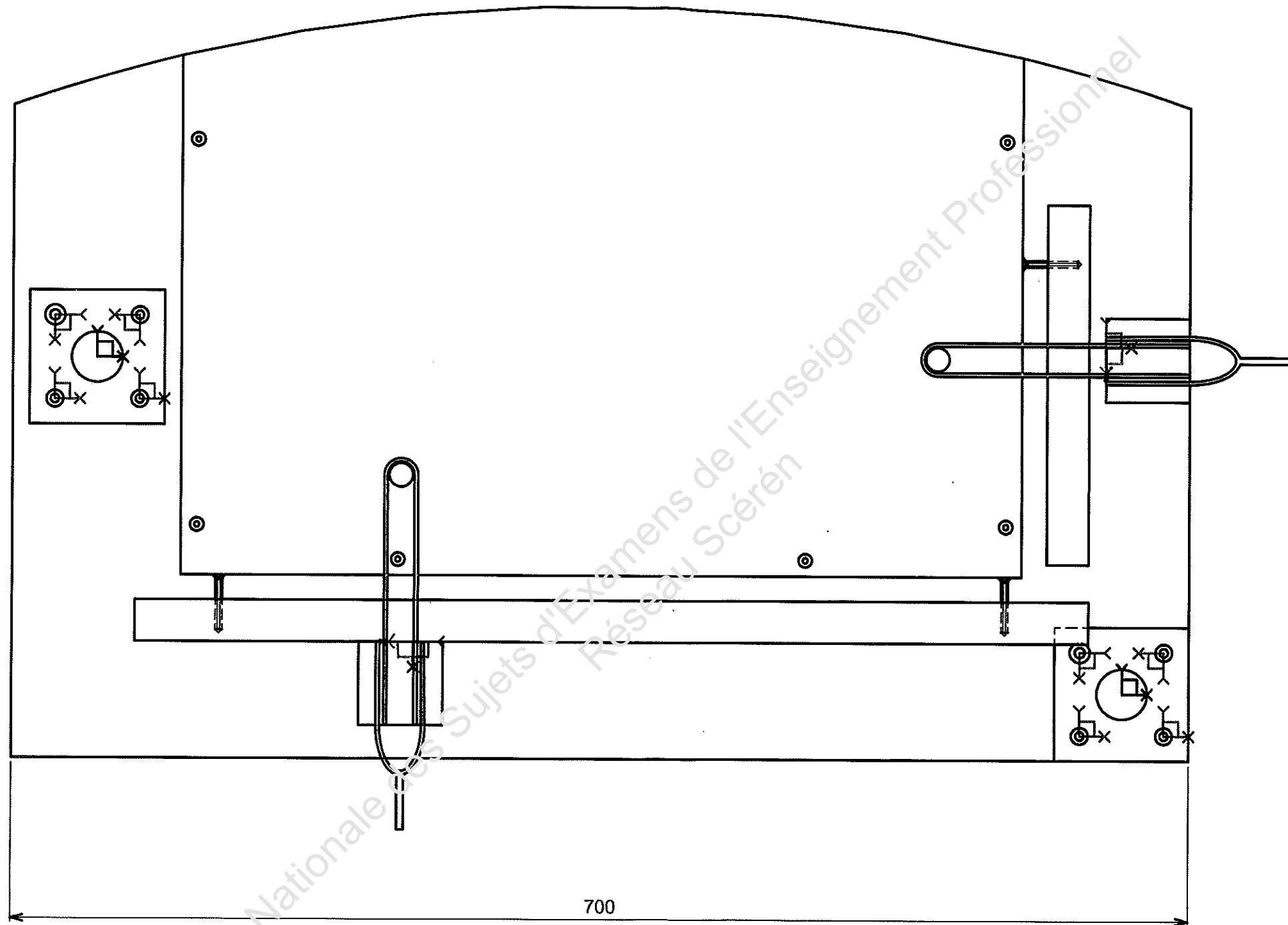
H G F E D C B A



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau Scérén

		session	Septembre 2010	code	10 075
Examen et spécialité					
BEP METIERS DU BOIS					
EP2 – Fabrication et mise en œuvre					
Type : SUJET		Durée	16 h	Coefficient	8
				N° de page	7/9

H G B A



		session	2010	code	10 075
Examen et spécialité		BEP METIERS DU BOIS			
		EP2 Fabrication et mise en oeuvre			
Type : SUJET		Durée	16 h	Coefficient	8
				N° de page 8/9	

Dimension de mise en œuvre

X l'axe de la console y le dessus de la console

N° du candidat	x	y
	600 mm	800 mm
	550 mm	830mm
	500 mm	860 mm
	450 mm	890 mm
	400 mm	920 mm
	600 mm	950 mm
	650 mm	980 mm
	700 mm	800 mm
	750 mm	830 mm
	800 mm	860 mm
	850 mm	890 mm
	550 mm	920 mm
	450 mm	950 mm
	400 mm	800 mm
	650 mm	800 mm

		Session	Code	
		Septembre 2010	10 075	
Examen et spécialité				
BEP METIERS DU BOIS				
Intitulé de l'épreuve				
EP2 Fabrication et mise en œuvre				
Type :	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
SUJET		16 h	8	9/9

NOTE AUX SURVEILLANTS

L'épreuve EP2 « Fabrication et mise en œuvre » comporte deux parties :

1. Fabrication de l'ouvrage.
2. Mise en œuvre (pose) de l'ouvrage fabriqué.

Afin de faciliter l'organisation de cette épreuve, les candidats effectueront les opérations de pose uniquement lorsque l'ouvrage ou les sous-ensembles qui le composent, seront finis.

Les durées conseillées pour chaque partie sont des informations indicatives qui doivent permettre une fluidité du flux des candidats.

Les allers et retours entre l'atelier et le site de mise en œuvre (pose) au cours de la fabrication de l'ouvrage sont à exclure.

Les opérations de pose seront effectuées avec des matériels portatifs (manuels et électriques) mentionnés au candidat. Pendant cette partie d'épreuve, l'accès aux machines de l'atelier de fabrication est interdit. Les surveillants donneront la hauteur de positionnement de l'ouvrage aux candidats.

Il vous est aussi demandé en cours de fabrication de corriger la cohérence de l'ouvrage par rapport à l'épure, de noter le respect des sécurités aux postes machines ainsi qu'au poste de travail et la propreté au cours de la mise en œuvre.

	Session	Code		
	Septembre 2010	10 075		
Examen et spécialité	BEP METIERS DU BOIS			
Intitulé de l'épreuve	EP2 - Fabrication et mise en œuvre			
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
Note aux surveillants		16 h	8	1/1